



**AVIS PUBLIC
CHANGEMENT DE LIEU DE LA
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2014**

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, QUE:

La séance ordinaire du conseil municipal devant avoir lieu le 10 avril 2014 aura lieu exceptionnellement à l'immeuble sis au 141, chemin du Grand-Moulin à Deux-Montagnes, appelé : « Légion Royale Canadienne – Salle des vétérans », à 19h30.

DONNÉ À Deux-Montagnes, ce 31e jour du mois de mars 2014.

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Directeur des services juridiques et greffier